Rapport présenté à la conférence des instituteurs du district de la Sarine [suite]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dans l'*Oreille moyenne* ou *Caisse du Tympan*, on distingue :

1. Les ouvertures :	1. La *Trompe d'Eustache* communique avec le pharynx et maintient la pression égale sur les deux faces du tympan en faisant communiquer l'air de la caisse avec l'air extérieur. Si cet équilibre est rompu, l'audition en souffre. 2. La *Fenêtre ronde* et la *Fenêtre ovale* fermées par une membrane.
2. La chaîne des osselets.	1. Le *Marteau*, à droite en haut, *appuie contre le tympan.* 2. L'*Enclume*, plus haut. 3. L'*os lenticulaire*, à la suite. 4. L'*Etrier appuie contre la fenêtre ovale.*

L'*Oreille interne* ou *Labyrinthe* situé dans le *rocher*, partie de l'os temporal, comprend trois parties :

1. Le *Vestibule.* 2. Les *Canaux semi-circulaires.* 3. Le *Limaçon.*	Ces parties sont remplies d'un liquide où flottent les dernières ramifications nerveuses fournies par le *nerf acoustique.*

Le *Labyrinthe* communique avec la *Caisse* par les deux fenêtres ronde et ovale.

Audition.

1. Le tympan vibre sous l'impulsion des *ondes sonores* amenées par le conduit auditif.
2. Lorsqu'on *écoute*, le marteau, mis en mouvement par les contractions de son muscle, appuie sur le tympan pour lui donner la tension voulue : la chaîne des osselets reçoit ainsi les sons.
3. Les *vibrations sonores* des osselets se transmettent à l'*Etrier* et par lui à la *Fenêtre ovale ;* elles se transmettent aussi par l'intermédiaire de l'air qui remplit la caisse à la *Fenêtre ronde ;* elles se propagent ensuite dans le liquide du *Labyrinthe*. Ce liquide transmet les ondes sonores aux filaments nerveux qu'il baigne, et de l'ébranlement de ceux-ci résulte l'*audition.*

Analogie de la caisse du Tympan avec celle du violon :

1. La *table supérieure* du violon, c'est le tympan.
2. La *table inférieure* du violon, ce sont les fenêtres ronde et ovale.
3. L'*âme* du violon, pilier qui met en rapport les deux tables, c'est la chaîne vivante des osselets qui met en rapport les deux membranes.

La *dureté de l'oreille*, c'est le tympan qui ne vibre pas normalement.
La *surdité*, c'est la paralysie du nerf acoustique. — Cause du mutisme.

(A suivre.)

RAPPORT

présenté à la conférence des instituteurs du district de la Sarine

(Suite.)

DEUXIÈME PARTIE

QUELLE EST LA TACHE QUI INCOMBE A L'ÉCOLE PRIMAIRE TOUCHANT L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE ?

§ 1. *Il faut inspirer aux élèves le goût du travail.*

Nos collaborateurs sont unanimes à reconnaître que la tâche principale

qui incombe à nos écoles consiste à donner à l'élève le goût du travail.

S'il est un devoir sacré pour la famille et pour l'école, nous dit M. Corminbœuf, à Belfaux, c'est bien celui qui consiste à enseigner aux enfants que le travail est une condition essentielle de l'homme, une source de bien-être et que nous devons mettre toutes les ressources de notre corps et de notre esprit pour assurer notre existence.

Il faut que l'enfant apprenne de bonne heure, nous dit M. Blanc, que le travail est la plus sûre consolation de l'homme; que seul il le rend utile à lui-même et à ses semblables.

Si l'on veut former de bons travailleurs, nous dit M. Brique, à Posat, il faut donner aux enfants une forte éducation religieuse et morale, propre à étouffer en eux les mauvais germes que beaucoup ont reçu dans la famille.

Nous applaudissons de tout notre cœur à ces excellentes paroles. Nous sommes convaincu pour notre compte que s'il y a tant de misère dans les villes et même à la campagne, c'est qu'il y a trop de désœuvrés,

Examinez, Messieurs, les comptes des pauvres de vos communes : vous verrez qu'il y a des familles qui sont à la charge de leurs combourgeois de père en fils. Le grand-père mendiait, le fils a mendié et le petit-fils mendiera.

Tel père, tel fils ; c'est le cas de le dire.

Instituteurs ! c'est un devoir sacré pour nous de faire aimer le travail à nos élèves.

Pour cela, dans nos entretiens et dans notre enseignement, ne laissons échapper aucune occasion de démontrer à nos élèves qu'avec le travail et la bonne conduite, l'homme le plus déshérité de la fortune peut se créer une position avantageuse. Ne craignons pas de citer des exemples. Ils ne sont pas rares, même dans notre histoire nationale. — Choisissons souvent pour sujet de composition la biographie de quelque personnage arrivé aux plus hautes distinctions quoiqu'étant issu de famille très pauvre. — Faisons-leur établir le parallèle entre la position de deux frères dont l'un aimait le travail et l'autre se livrait à la paresse et à la fainéantise.

Représentons-leur souvent le paresseux tombant dans la plus abjecte position parce qu'il n'a pas voulu se mettre au travail. Ils ne sont que trop nombreux les jeunes gens de cette catégorie, à tel point que l'on dit communément qu'il est plus facile à un jeune homme d'arriver à la fortune que de conserver le patrimoine que lui auront laissé ses parents.

Surtout flétrissons énergiquement l'oisiveté. Inspirons-en une véritable horreur à nos élèves. Citons-leur souvent cettemaxime : « La misère regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas entrer. »

§ 2. *Il faut faire aimer les travaux champêtres aux élèves de la campagne.*

L'instituteur de la campagne qui veut donner à ses élèves une vraie éducation professionnelle, doit faire ses efforts pour leur inspirer l'amour des travaux des champs.

L'agriculture, nous dit M. Page, à Fribourg, constituant le principal élément de notre richesse nationale et les élèves de nos écoles rurales étant presque tous destinés à cette carrière, il est tout naturel que l'enseignement populaire, pour être vraiment pratique, doit avoir un caractère essentiellement agricole. — Dans ce but, il importe de faire aimer aux élèves leur futur état en les habituant de bonne heure à se rendre

compte des diverses opérations agricoles, car on ne fait avec affection que ce que l'on comprend bien. L'instituteur, nous dit M. Jonin, s'efforcera de faire aimer à ses élèves la vie des champs, l'agriculture, mère nourricière du genre humain. Il leur expliquera les avantages de cette carrière. Il leur démontrera que la variété des travaux, le bon air, l'exercice, y créent des constitutions robustes, que les fruits du sol sont des aliments de première nécessité et d'un écoulement assuré. La misère est inconnue du cultivateur actif et intelligent. Il n'est pas atteint par ces catastrophes financières qui d'un moment à l'autre peuvent plonger dans le dénuement le plus absolu nombre de familles en temps de chômage dans les villes industrielles.

Nous inspirerons le goût des travaux agricoles à nos élèves, nous dit M. Uldry, à Matran, en leur en démontrant les précieux avantages tant sous les rapports matériels et moraux que sous ceux de la santé et de la tranquillité d'esprit qui sont un des plus grand charmes de l'existence de nos bons campagnards.

C'est en faisant ressortir les immenses avantages et les ressources inépuisables de l'agriculture, nous dit M. Davet, que nous fixerons le jeune homme à son pays natal et c'est en lui faisant aimer le foyer domestique que nous le retiendrons au sein de sa famille.

Efforçons-nous, nous dit M. Mossu, à Treyvaux, de faire comprendre aux jeunes gens qu'en émigrant en ville ils quittent le fixe pour le variable, le certain pour le problématique, une modeste aisance pour trouver souvent une honteuse misère. Engageons-les à contracter l'habitude de l'économie et d'un travail persévérant. C'est là, nous dit-il, la meilleure éducation professionnelle.

La religion, nous dit M. Yenni, à Arconciel, nous fournit à chaque instant le moyen de faire aimer l'agriculture; car, sans être téméraire, ne peut-on pas démontrer aux enfants que les classes agricoles sont plus plus morales que les classes ouvrières. Le travail des champs élève plutôt l'âme, car l'agriculteur sait que si l'homme plante, sème et arrose, Dieu seul donne l'accroissement.

Instituteurs de la campagne, travaillez à relever l'agriculture et à lui conserver les forces vives de notre pays; efforcez-vous de raffermir ce niveau moral et religieux qui a tant baissé de nos jours et vous aurez rempli la partie la plus importante de la tâche qui incombe à l'école.

Qu'on nous permette ici une petite digression.

Il y a quelque vingt ans, on misait au rabais dans les communes rurales les enfants qui tombaient à la charge de la Bourse des pauvres et ce n'étaient trop souvent que des familles bien peu qualifiées pour élever un enfant qui obtenaient l'échute. Pour mettre fin à ce scandale, le conseil d'Etat a défendu formellement ces enchères et a prescrit le mode des soumissions. Malheureusement les bonnes intentions de l'autorité sont souvent éludées. Bon nombre de conseils communaux qui, en d'autres occasions, déployent un zèle louable dans leur administration, ne s'inquiètent que d'une chose en plaçant ces enfants en pension, c'est de payer le moins possible, peu leur importe l'éducation que ces malheureux recevront. En veut-on des exemples: une commune du district de la Sarine paye actuellement la pension d'un de ses ressortissants à une famille pauvre, d'une réputation équivoque habitant Fribourg. Cette famille est protestante et bernoise. — Une autre commune du même district paye également la pension d'un de ses ressortissants à une famillle habitant la Neuveville. Le chef de pension de ce petit malheureux ne voulait pas le laisser aller à l'église. En suite de

réclamations, le conseil communal, pris d'un zèle inouï l'a retiré et l'a placé chez un chiffonnier habitant la même rue??

Nous nous abstenons de tout commentaire.

Qu'on ne se figure pas que ce soient là des faits isolés. — Il en est bien d'autres encore.

Si les communes ne trouvent pas parmi leurs ressortissants des familles honnêtes qui veuillent se charger de l'éducation de ces pauvres abandonnés, qu'on les mette au moins dans un orphelinat. Il ne manque pas d'établissements de ce genre dans notre canton. C'est ainsi que tout dernièrement encore, M. le Rd abbé Torche a fondé à Montet un de ces utiles établissements présentant toutes les garanties possibles. Là, au moins, on s'occupe de l'éducation de ces pauvres orphelins abandonnés et certainement ces derniers y seront mieux que chez ces chefs de pension au cœur dur, qui spéculent sur la nourriture de ces malheureux. *(A suivre.)*

CORRESPONDANCE

De la Veveyse, 2 octobre 1885.

Tit. Rédaction du *Bulletin pédagogique.*

Monsieur le Rédacteur,

Le 17 septembre dernier, à 2 heures après midi, le corps enseignant de la Veveyse était réuni, au chef-lieu du district en conférence officielle.

Vu les avis nombreux et les importants conseils de M. l'Inspecteur, elle peut certainement être comptée parmi les plus fructueuses que nous avons eues dans notre arrondissement, pour autant que les recommandations si utiles qui nous ont été faites ne resteront pas lettre morte.

Après la lecture du protocole, on passe à l'ordre du jour, qui est le suivant :

I. Observations sur les visites officielles du printemps;
II. Visite à l'exposition scolaire;
III. Directions diverses et avis pour l'école du soir.

Abordant le premier point, M. l'Inspecteur dit qu'il éprouve plus de satisfaction dans les visites du printemps que dans celles d'automne. Il rend hommage aux efforts de quelques instituteurs et institutrices qui ont travaillé activement pendant l'hiver dernier; mais il se plaint par contre de plusieurs autres qui ne lui paraissent pas remplir leurs fonctions d'une manière consciencieuse. Les moyens d'émulation sont trop négligés.

Il fait observer, en outre, que dans un certain nombre d'écoles, il y a trop peu d'élèves au cours supérieur. La proportion varie dans le district du tiers au huitième de la totalité des élèves. A l'avenir, il faudra que partout le troisième cours renferme au moins le quart de tous les écoliers.

M. l'inspecteur Villard ne comprend pas l'entêtement de quelques maîtres à vouloir conserver plus de trois cours. « Je conçois, dit-il, qu'avec un système semblable, il y ait des instituteurs et des institutrices qui trouvent leurs fonctions trop pénibles. »

Il s'est aperçu, en outre, que dans plusieurs écoles, on ne commence à travailler sérieusement que lorsqu'on approche de l'époque de la visite. Il s'élève contre cette singulière manie de chauffer les élèves à blanc au dernier moment, en les accablant de devoirs à faire et de leçons à apprendre. A propos de tâches à faire à domicile, M. l'Inspecteur recom-